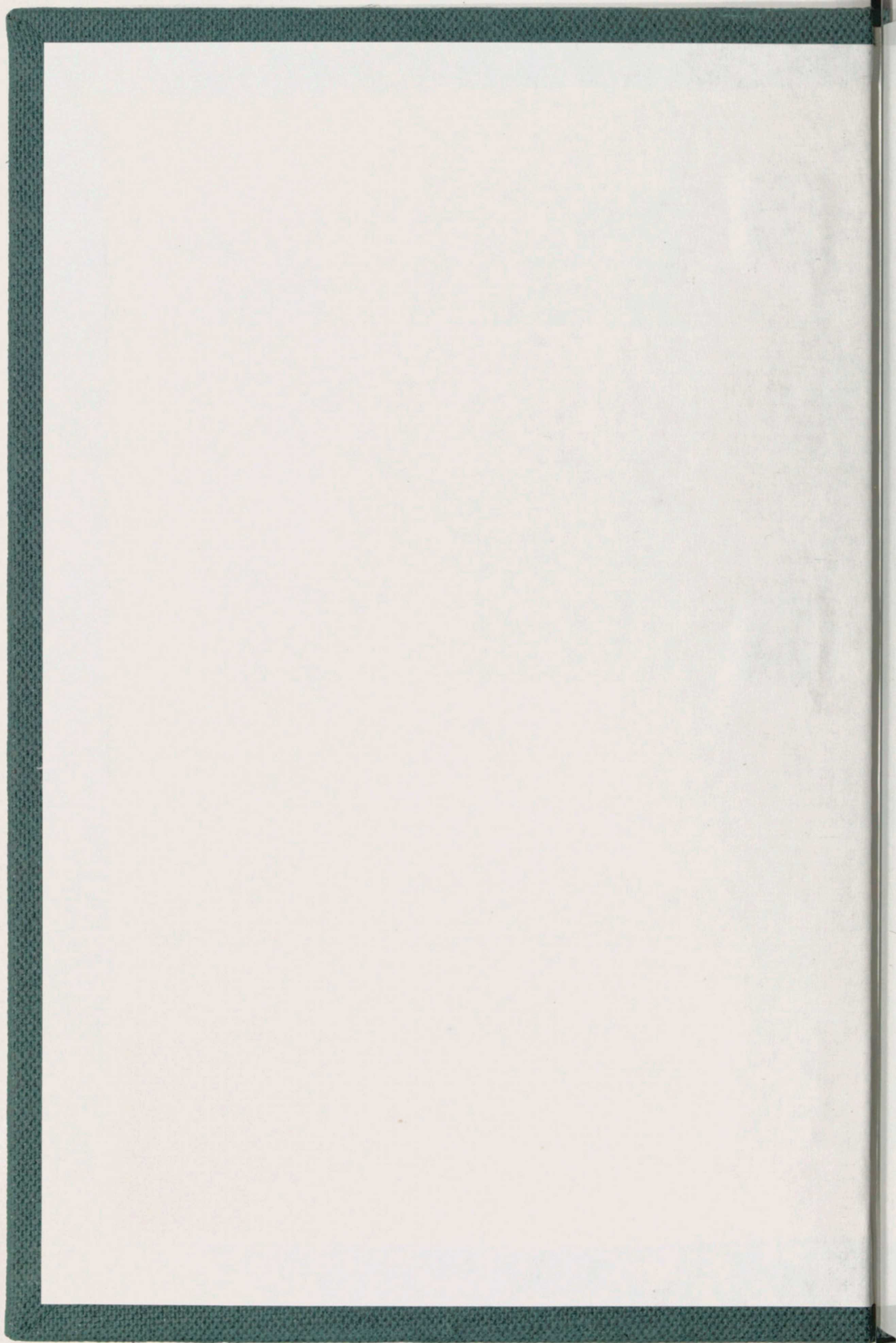


C. DE MENSIGNAC

—  
CONFRÉRIE  
BORDELAISE  
DE MONSEIGNEUR  
SAINT - JACQUES  
DE COMPOSTELLE

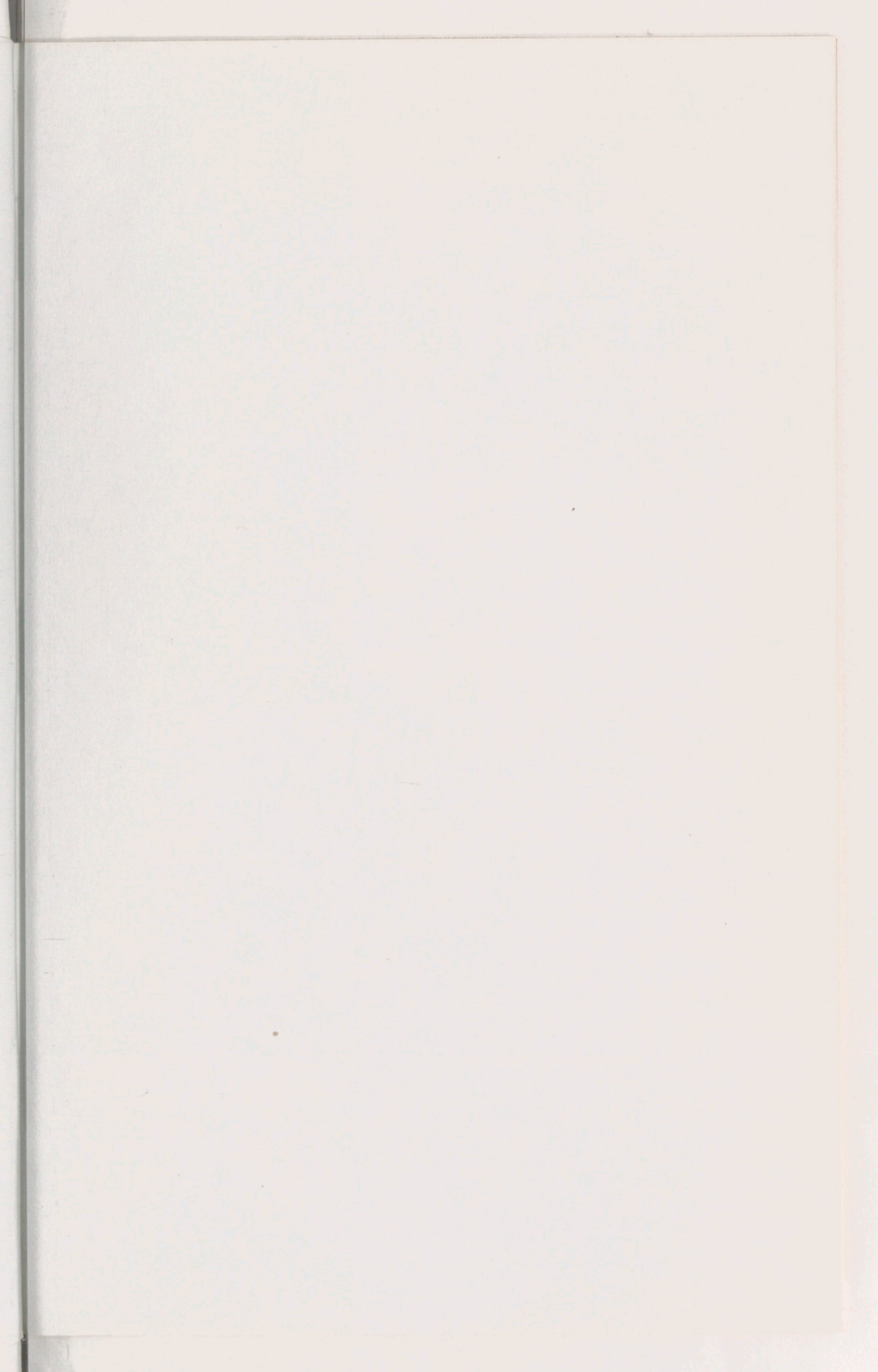








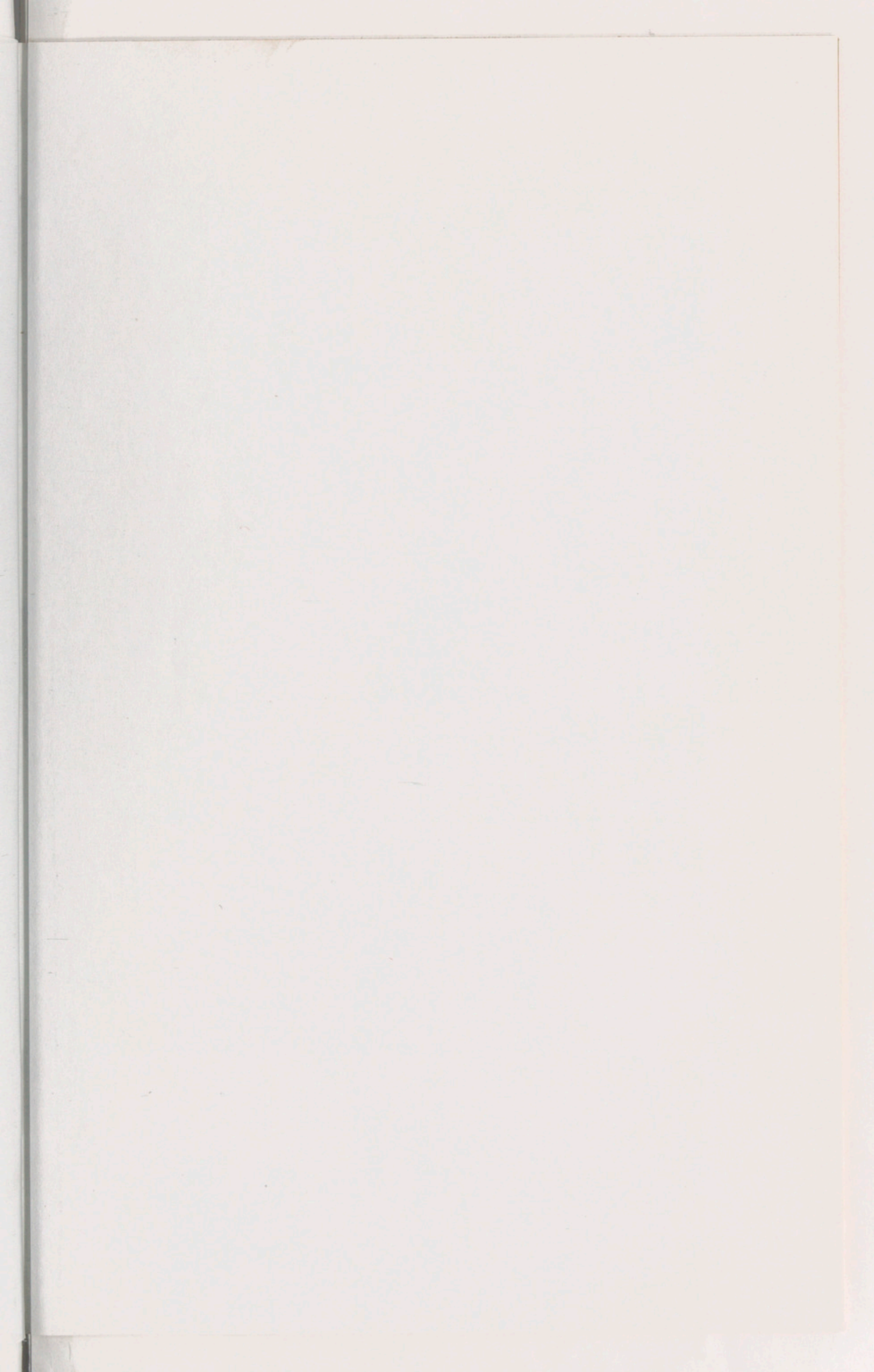




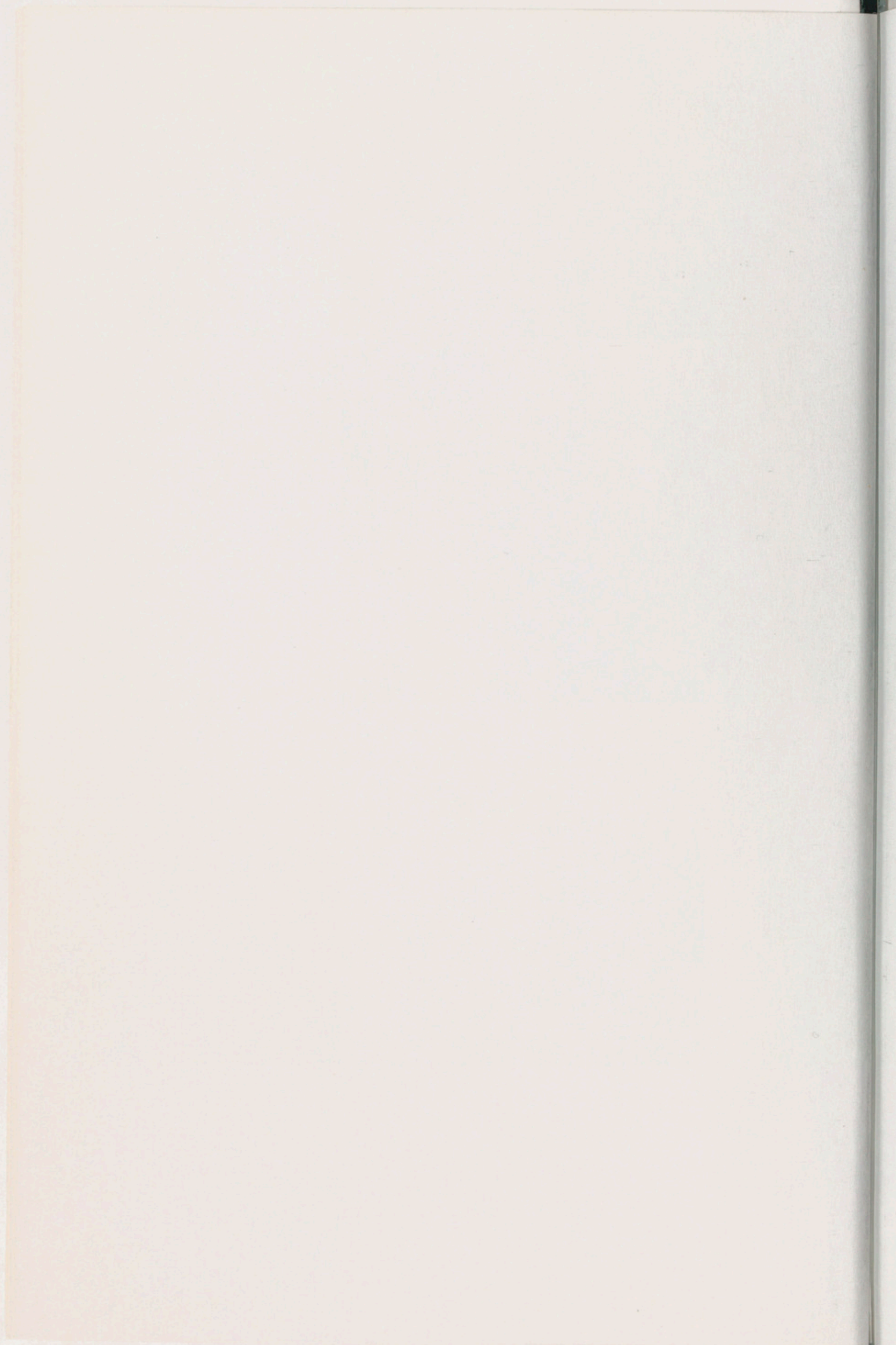




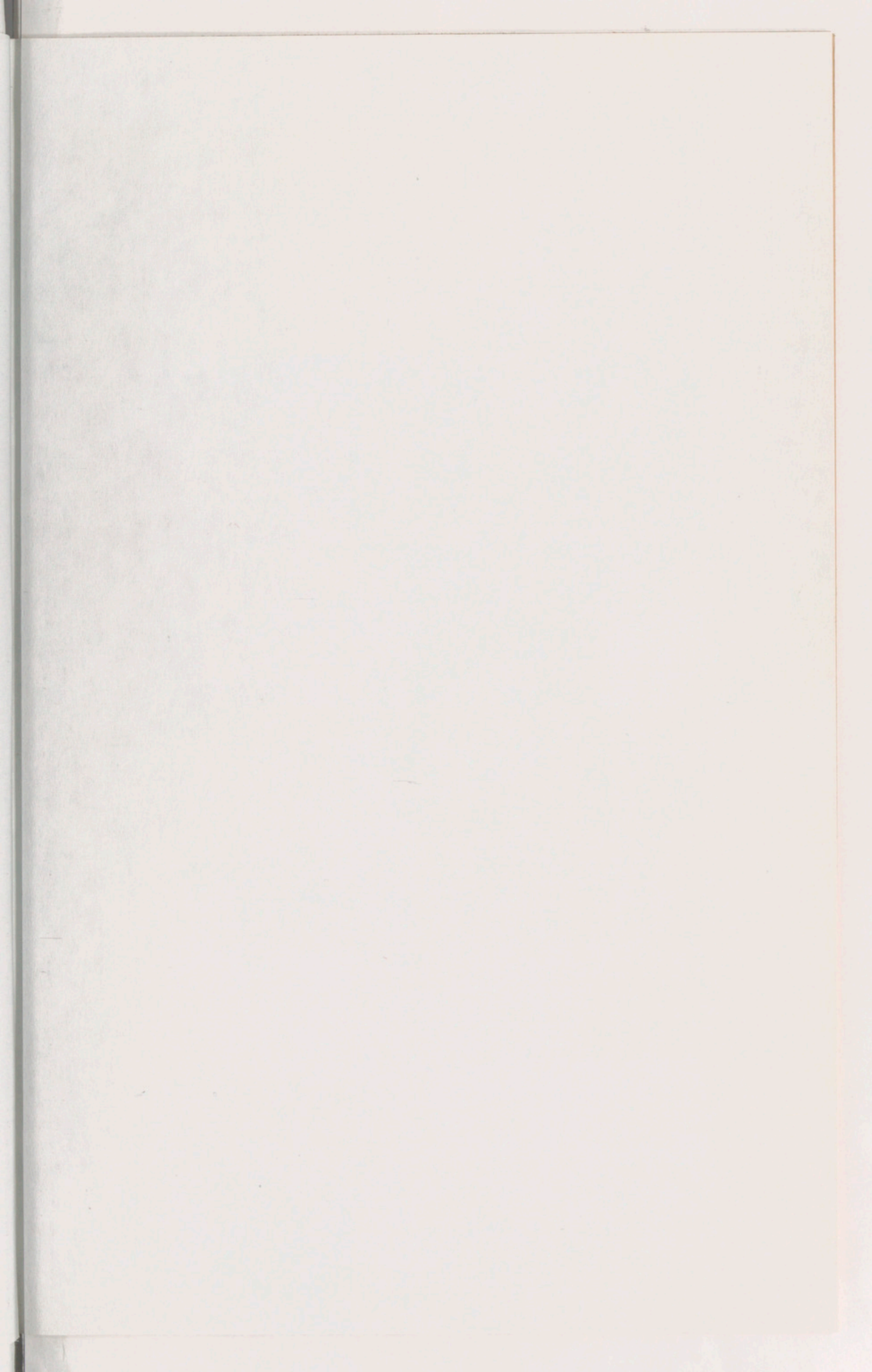




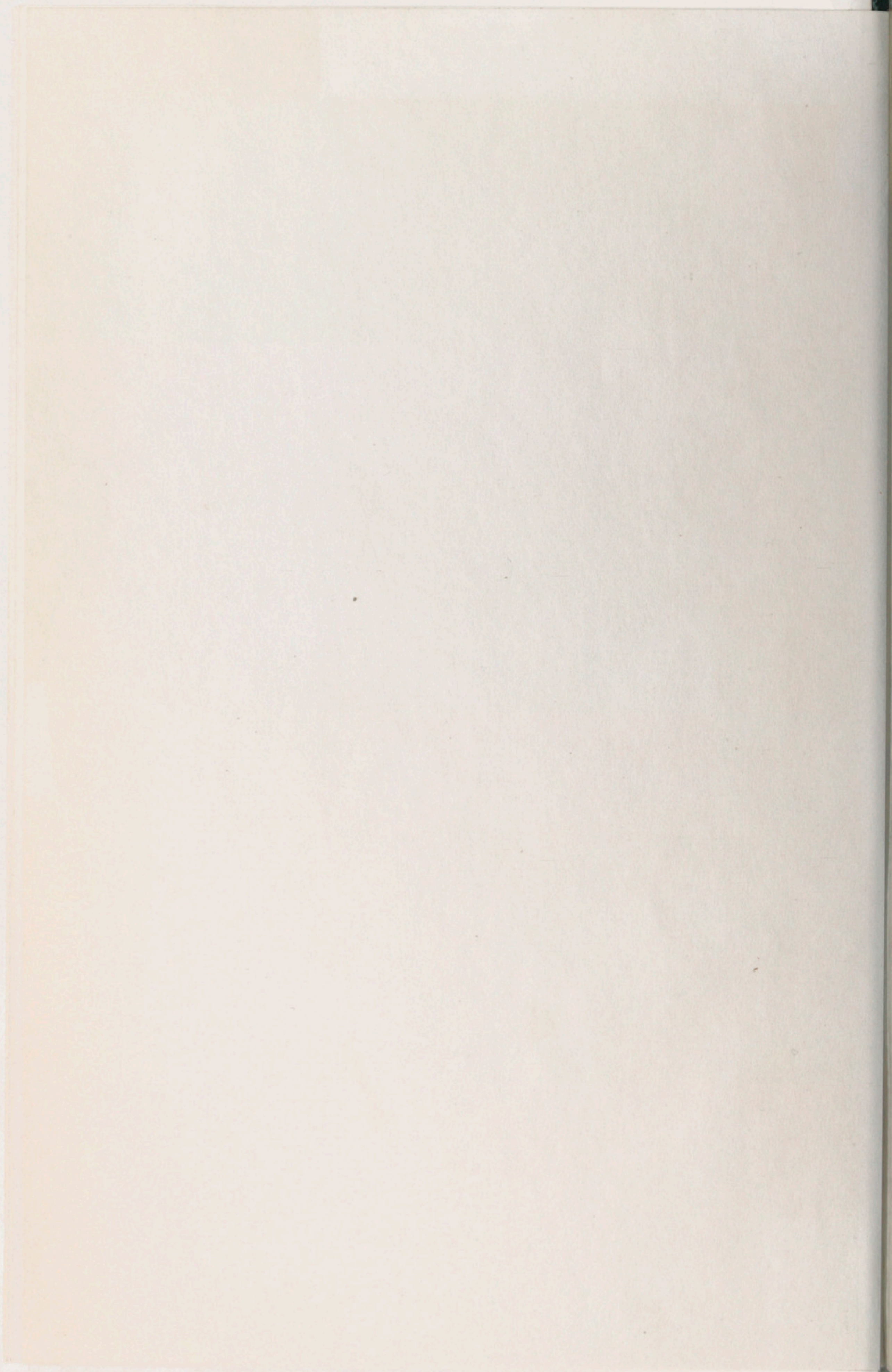












H.  
1911  
7-11



*Offert à la Bibliothèque de la Ville  
de Bordeaux par l'auteur,  
Camille de Mensignac*

**CONFRÉRIE BORDELAISE**

DE

**MONSEIGNEUR SAINT-JACQUES**

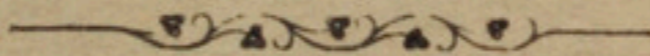
**DE COMPOSTELLE**

A L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE BORDEAUX

Son historique. — Son cartulaire. — Ses registres. — Sa salle de réunion. — Sa chapelle.

PAR

**Camille de MENSIGNAC**



BORDEAUX

IMPRIMERIE Y. CADORET

17, RUE POQUELIN-MOLIÈRE, 17

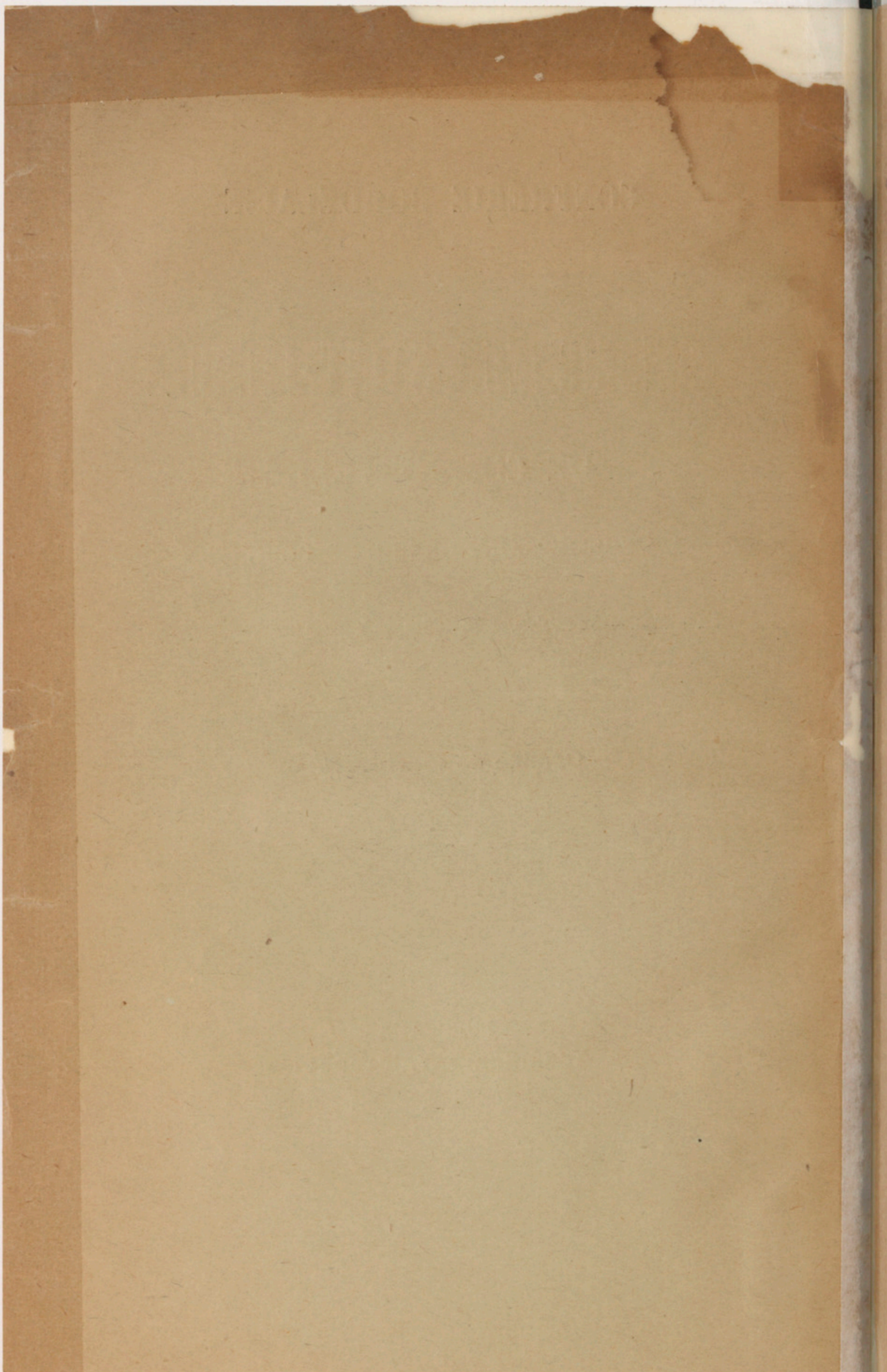
—  
1903

H.

17313

( )







H 173 13

~~28.282, B<sup>2</sup>~~

CONFRÉRIE BORDELAISE

DE

MONSEIGNEUR SAINT-JACQUES

DE COMPOSTELLE

A L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE BORDEAUX

Son historique. — Son cartulaire. — Ses registres. — Sa salle de réunion. — Sa chapelle.

PAR

Camille de MENSIGNAC



BORDEAUX

IMPRIMERIE Y. CADORET

17, RUE POQUELIN-MOLIÈRE, 17

—  
1903

INVENTAIRE



---

*Extrait des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux*  
(Tome XXIII, Fasc. II).

---



## CONFRÉRIE BORDELAISE

DE

# MONSEIGNEUR SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

A L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE BORDEAUX

Son historique. — Son cartulaire. — Ses registres. — Sa salle de réunion.  
— Sa chapelle.

---

### 1<sup>o</sup> HISTORIQUE

Tout le monde sait combien les pérégrinations pieuses étaient pratiquées au moyen-âge. Une personne du commun pouvait se rendre sans dépenses à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle en Galice, à Jérusalem, etc., pour peu qu'elle ne fût pas en peine du confort. Elle trouvait sur sa route des hospices, des hôpitaux et des prieurés qui l'hébergeaient, des privilèges qui la protégeaient et de bonnes âmes qui l'aidaient de façon ou d'autre. Revenu de ces excursions lointaines, on se retrouvait volontiers avec ceux qui avaient fait la même route; on se liait par la communauté des aventures et



du sentiment qui les avait fait braver. Aussi les pèlerins de la Terre-Sainte, de Saint-Jacques en Galice formaient-ils le noyau d'associations destinées à entretenir le feu sacré et, par égard pour les dévots éprouvés, les offices principaux de la Confrérie ne pouvaient être donnés ordinairement qu'aux pèlerins effectifs.

La confrérie bordelaise de Saint-Jacques de Compostelle devait être ainsi recrutée primitivement, car au xvii<sup>e</sup> siècle, d'après ce que rapporte M. l'abbé Corbin, à la page 90 de son *Etude historique et archéologique de Saint-Michel de Bordeaux*, il fallait généralement, pour y être inscrit, avoir fait le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle en Galice (1).

---

(1) Presque toutes les confréries établies en France en l'honneur de Monseigneur Saint-Jacques de Compostelle portaient dans leurs statuts une mention que nul ne pouvait faire partie de la confrérie s'il n'avait fait le pèlerinage de Saint-Jacques. Prenons, comme exemple, les statuts de la confrérie des pèlerins de Monseigneur Saint-Jacques de Moissac (Tarn-et-Garonne) :

« A toutz presents et advenir noctoyre soyct que l'an de l'Incarnation  
» de Nostre Seigneur Jhesus Christ mil cinq cens vingt troys et le vingt  
» cinquiesme jour du moys de julhet, Regnant tres chrestien prince Fran-  
» coys, par la grâce de Dieu Roy de France. En la ville royal de Moys-  
» sac, diocèse et seneschaussé de Quercy, où estoynct assemblez discretz  
» et saiges Maistres Pons Cavanhac, prestre de Moyssac; Ramond Mau-  
» ret, de la parroysse de Nostre Dame des Pys, aussi p<sup>tre</sup>; frère Ra-  
» mond Pages, merchant; Bernard Ardurat, religieux; Piere Nycholas,  
» argentier; Ramond Carla, bastier; Gratian Bertrand, menuisier, etc.,  
» etc..., de Moyssac habitans. Lesquels et ung chescun d'eulx, ainsin  
» que illec ont dict et affermé aboynet faict le pelerinaige et roumiaige à  
» Mon<sup>sr</sup> Sainct Jacques en Compostelle. Et ont pourpausé entre eulx,  
» en la ville de Moyssac, instituer et ordonner une confrairie à honneur  
» de Dieu, de la sacrée Vierge Marie et du glorieux saint et apostre de  
» Dieu Monseigneur Sainct Jacques, *pour eulx et aultres pèlerins faisans*  
» *ledict voyage, et non aultres, etc., etc.* »

Extrait du *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, tome XXV (1897), p. 27 et 28. « La confrérie des pèlerins de Monseigneur Saint-Jacques de Moissac en Quercy ».



Elle existait sûrement avant l'année 1403, puisque à cette date, Pierre Seguin, comte, et Helias Bonet, boursier de ladite confrérie, achetèrent pour le compte de cette dernière « deux pièces de vignes en franc alleu, situées dans les graves de Bordeaux, à la fosse ». Elle siégeait à l'église Saint-Michel de Bordeaux et était une des plus importantes confréries religieuses qui se réunissaient dans cette église paroissiale.

15 juin 1496. — Le 15 juin 1496, le comte et le syndic de la confrérie acquirent une rente de deux deniers d'exporles et de 25 francs bordelais sur une maison située dans la paroisse de Saint-Pey-de-Quinsac-Des-sus, entre deux mers, au lieu appelé « Puch de las graveyras ».

1509. — En 1509, Pierre Pouzet, bénéficiaire de l'église Saint-Michel de Bordeaux, en son testament du 6 février, retenu par Guillaume Gaillon, notaire, fonde quatre anniversaires solennels « l'un dans la confrérie de la Trinité, le deuxième dans celle de Notre-Dame, le troisième *dans celle de Saint-Jacques*, le quatrième dans celle de Saint-Nicolas et de Sainte-Marguerite. Il donne, pour cet effet, 20 francs à chaque confrérie, etc., etc. » (1).

1526. — En 1526, les comte et boursier firent établir « *Laumoney et Vergnettes de la confrairie de monseigneur Saint Jacques et les noms des confraires &*

---

(1) « Inventaire général des archives de la Fabrique de S<sup>t</sup>-Michel de Bordeaux rangées et mises en ordre en l'année 1755 par M. l'abbé Baurin, étant syndics de ladite église, Messire Jean Bourdeau, prêtre, conseiller clerc au parlement; Messire Guillaume Pierre Joseph de Mons, chevalier, seigneur de Conffins et de S<sup>t</sup>-Poly; Messire François René Joseph Banet (ou Barret), écuyer, ancien greffier en chef du parlement, etc., etc., n<sup>o</sup> 10 du registre ».

Je dois la communication de ce registre à l'extrême obligeance de M. A. Brutails, archiviste du département.



» *confraïresses de ladicté confrairie Fundée et située  
en Leglise Saint Michel de Bourdeaulx* ».

Nous reviendrons plus loin sur la confection de cet intéressant et curieux registre qui dura de 1526 à 1587 et renferme les noms de plus de huit cents confrères et d'au moins deux cents confréresses.

1587. — En 1587, le registre des hommes se trouvant encombré, le scribe se servit du registre des femmes, qui furent inscrites sur un autre, ainsi que l'indique une mention placée au-dessous de l'inscription du livre des confréresses.

1506 à 1664. — Le cartulaire ou terrier de la confrérie de Saint-Jacques, à l'église Saint-Michel de Bordeaux, renferme soixante-quatre actes dont le premier est daté de 1506 et le dernier de 1664. Ces actes se rapportent à l'achat de rentes, d'immeubles, de terres et de vignes à Bordeaux, Bouliac, Cambes, Baurech, Floirac, Pompignac et Quinsac.

1603. — L'an 1603, François Moreau et Jacques Labouret, bourgeois et marchands, étant comte et boursier de la confrérie, firent faire à leurs frais un autre registre dont il ne reste plus que le premier feuillet qui sert de frontispice au registre de 1675.

1600 à 1612. — Dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, le cardinal François Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, s'intéressant à cette riche et importante confrérie, lui octroya, à l'église Saint-Michel de Bordeaux, la chapelle de sainte Apollonie dont il changea le vocable en celui de saint Jacques de Compostelle. Il fit reconstruire la voûte de cette chapelle et, en 1612, il en consacra l'autel, comme on a pu longtemps le lire sur l'étoffe qui enveloppait la pierre sacrée (M. l'abbé Corbin, *Saint-Michel de Bordeaux : Etude historique et archéologique*, p. 87 et 89).



Nous décrirons plus loin cette chapelle, son très intéressant retable, sa vieille statue de saint Jacques et la pierre tumulaire d'un riche bourgeois *Sentjaquès*.

1675. — En 1675, fut établi un nouveau registre. Le scribe inscrivit dans ce livre tous les noms des confrères qu'on pouvait encore lire sur le registre de 1603. En sorte que ce troisième et dernier registre, qui renferme l'inscription de plus de 1.625 confrères et confrères, contient les noms des confrères inscrits pendant une période de près de deux siècles, c'est-à-dire de 1603 à 1789.

1675. — Le 26 juillet 1675 la confrérie se réunit en assemblée générale dans le clocher Saint-Michel. Là, elle vota un nouveau règlement concernant les processions de la confrérie, le nombre et le poids des cierges que devaient fournir les principaux officiers de l'association et le poids et le nombre des pains qui devaient être distribués.

Cet intéressant procès-verbal autographe, qui renferme de curieux détails, contient les noms et les signatures des anciens et nouveaux syndics.

1800 à 1830. — Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, rapporte M. l'abbé Corbin à la page 90 de son ouvrage sur Saint-Michel de Bordeaux, « les Saint-Jacquais dé- » passaient encore le nombre de quatre-vingts. Ils » allaient chaque année, le 25 juillet, visiter en procession, avec le clergé de Saint-Michel, l'antique chapelle de Saint-Jacques, sise rue du Mirail (autrement dite de Saint-Jacmes, sous la domination anglaise) ; et plus loin, à la page 91, il ajoute : « Il est regrettable que la confrérie des Saint-Jacquais ait cessé » d'exister depuis la Révolution de juillet 1830 ».





2° SON CARTULAIRE OU TERRIER. — SES REGISTRES.

Les documents, dont nous allons donner une analyse sommaire, se composent du cartulaire ou terrier et de deux registres de la confrérie bordelaise de Saint-Jacques de Compostelle, fondée probablement vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, à l'église Saint-Michel.

Ces intéressants et curieux documents, qui proviennent du fonds Jules Delpit, ont été achetés par cet honorable savant « vers 1849, à M. Alvarez de Léon, libraire à Bordeaux, à raison de 6 francs la livre de parchemin » (1).

Ils ont été acquis, le 19 juin 1894, après la mort de M. Jules Delpit, par la ville de Bordeaux et sont actuellement placés aux archives municipales (2) où nous avons pu les consulter à loisir, grâce à M. Ducaunnès-Duval, le savant et modeste archiviste de la Ville et à M. Rousselot, l'aimable et compétent sous-archiviste, près desquels nous avons toujours trouvé une obligeance sans bornes ; nous nous plaisons à leur en rendre un public hommage.

Le registre de 1526 a déjà été présenté par M. Ducaunnès-Duval à une des réunions de la Société des archives historiques de la Gironde.

Parmi les intéressants documents que possédait, il y a encore quelques années, la Fabrique de l'église Saint-Michel de Bordeaux, documents qui ont été transférés aux archives départementales de la Gironde, il se trouve vingt-six pièces qui se rapportent à la confrérie qui nous occupe, pièces qui font double emploi avec celles existantes aux archives municipales.

---

(1) Renseignement donné par une note manuscrite de M. Jules Delpit.

(2) Archives municipales de Bordeaux, fonds Delpit, série G. G.



Cartulaire ou terrier.

Ce cartulaire ou terrier de la confrérie bordelaise de Saint-Jacques de Compostelle se compose de soixante-dix pièces.

Voici le sommaire de ces documents :

1403/1404, février 16. — Achat sur enchère, par Pierre Seguin, comte, et Helias Bonet, boursier de la confrérie de Saint-Jacques, de deux pièces de vigne en franc alleu situées dans les graves de Bordeaux à la fosse.

« Cette pièce qui révèle la manière dont se faisaient les adjudications publiques à une époque si reculée est d'une nature rare et, sous ce rapport, assez curieuse » (1).

1436, juin 28. — Reconnaissance féodale consentie aux comte, boursier et confrères de la confrérie de Saint-Jacme (2) de deux pièces de vignes achetées par la confrérie en 1403 par Johan Tibbaud, masson.

1464, janvier 22. — Graves de Bordeaux. Reconnaissance féodale en faveur de la frairie Saint-Jacques de deux courrèges de vignes au *plantey* de Saint-Genès, au devoir du quart des fruits, par Helias Tibbaud, laboureur de vignes.

1494, novembre 1<sup>er</sup>. — Graves de Bordeaux. Reconnaissance en faveur de la frairie Saint-Jacques, d'une courrège de vignes au *plantey* de Saint-Genès, au devoir du quart des fruits, par Guiraude Amat et Pey Amat, son neveu.

1496, juin 15. — Achat par Pey Rodey, comte, et Pey Deu Gravar, prêtre et syndic de la confrérie Saint-Jacques, de deux deniers d'esporles et de 25 francs bordelais de rente sur une maison et appartenances

---

(1) Note manuscrite de M. Jules Delpit.

(2) Saint-Jacme ou Saint-Jacques.



située dans la paroisse de Saint-Pey-de-Quinsac-Dessus, entre deux Mers, au lieu appelé Puch de las graveyras, appartenant à Videau Deucos.

1506 à 1664. — Cartulaire ou terrier de la confrérie de Saint-Jacques, en cinquante-deux feuillets in-4°, qui avait été confié le 6 janvier 1771 par Et. Dorey et Jean Dienne, contrebourriers de la confrérie, à Martron, aîné, féodiste, qui en fit une copie sur papier et remit le tout le 28 mars 1774 aux sieurs Promis, syndic, et Franc Hazera, contrebourrier de la confrérie.

Le premier des soixante-quatre actes que contient ce terrier est daté de 1506 et le dernier de 1664.

Ces actes concernent des rentes sur des immeubles et des vignes à Bordeaux, rue des Fours, rue des Allemandeys, rue Saint-Remy, à Fieulabet (faubourg de Bordeaux), au Petit et grand S<sup>t</sup>-Genès (faubourg de Bordeaux), à Baurech, et des achats de terres labourables et de vignes à Cambes, à Baurech, à Bouliac, à Floirac, Pompignac et Quinsac.

Ces actes ont été signés par les notaires : Théobaldy, Rivière, H. Dernoult, H. Taffard, Berthon, Delaville, Rousseau, Thomas, Courballent et Despiet.

1672. — Achat d'une pièce de vignes à Cambes.

1675, juillet 26. — Procès-verbal autographe avec signatures et noms des anciens et nouveaux syndics d'un nouveau règlement de la confrérie pour les processions, le nombre et le poids des cierges que devaient fournir les principaux officiers et le nombre et le poids des pains qui devaient être distribués.

1682, octobre 21. — Exposé pour le séminaire de Saint-Raphaël et de la confrérie Saint-Jacques pour une maison située rue Saint-Remy, contre Jean Le Maigre.

1744. — Achat d'une pièce de vignes à Cambes.

1767. — Achat de terres labourables et de vignes à Pompignac.



Les archives départementales de la Gironde possèdent, elles aussi, 26 actes concernant la confrérie bordelaise de Saint-Jacques de Compostelle, à l'église Saint-Michel de Bordeaux. Ces documents, qui datent des années 1494, 1506, 1509, 1513, 1518, 1523, 1551, 1553, 1556, 1575, 1587, 1593, 1618, 1624, 1625, 1629, 1630, 1659, 1672, 1682, 1744 et 1767, se rapportent à des reconnaissances féodales, à des rentes sur des immeubles à Bordeaux et à Baurech, et à des achats de terres labourables et de pièces de vignes à Cambes et à Pompignac.

Ces différentes pièces, qui font double emploi avec celles existantes aux archives municipales de Bordeaux, m'ont été gracieusement communiquées par M. A. Brutails, le savant archiviste départemental.

#### Registre de 1526.

Le premier feuillet du registre de 1526 est orné d'une jolie miniature et entouré d'un gracieux encadrement renaissance de 365 millimètres de haut sur 230 millimètres de large, avec arabesques et médaillons, le tout formant le frontispice de ce curieux registre qui se compose de 47 feuillets de parchemin et renferme les noms de plus de 800 confrères et de 200 confrères environ.

Cette miniature (voir planche II) montre le grand saint Jacques, patron de la confrérie, entouré de ses clients et de ses clientes.

Le saint est représenté debout, barbu, coiffé d'un grand chapeau à larges bords, de couleur rouge-brun, fortement relevé sur le devant et le côté gauche. Le nimbe dont est entourée sa tête est en forme de coquille. Il tient de la main gauche le bourdon avec la gourde et semble poser la main droite sur la tête du



premier pèlerin agenouillé à côté de lui. Il est vêtu d'une belle et courte tunique d'étoffe bleue à côtes d'or, que recouvre, en partie, un riche et long manteau à pèlerine dorée, agrafé et relevé sur le devant. Ses jambes sont recouvertes de chausses rouges et dorées.

A sa droite sont agenouillés sept pèlerins, tête nue, tenant entre leurs mains jointes le bourdon. Ces personnages sont habillés de courtes tuniques et de chausses de diverses couleurs et ont les épaules recouvertes d'une pèlerine dorée.

A sa gauche, trois pèlerines agenouillées, les mains jointes, disent leur chapelet et ont le bourdon appuyé contre le bras gauche. Le miniaturiste les a représentées vêtues de robes de différentes couleurs que recouvre, en grande partie, un long et large manteau d'étoffe couleur bleu marine. De part et d'autres, pèlerins et pèlerines prient avec ferveur leur saint patron.

Au bas de ce tableau, on lit, écrit en lettres dorées, le nom du donateur de cette belle miniature, Martin Bastaguindeguy.

Cette miniature mesure 0<sup>m</sup>15 de hauteur sur 135 millimètres de largeur.

Au-dessous de ce tableau, en lettres rouges, commence l'inscription suivante qui se termine au verso du même feuillet :

« Ici est laumoney et Vergnettes de la confrairie de  
» monseigneur Saint Jacques Et les noms des con-  
» fraires et confrairesses de ladictte confrairie fondée  
» et située en leglise de Saint Michel de Bourdeaulx :  
» Et fut faict le present livre l'an mil cinq cens vingt  
» et six estans compte et boursey Thomas Xpien (Xresp-  
» tien), maistre estaigner de Bourdeaulx et maistre  
» Andrieu de Bach, cordonnyer dudict Bourdeaulx et  
» clerc, messire Hugues de Latailhade beneficie dudict



» Saint Michel. Et la presente hystoire a donne le  
» S<sup>r</sup> Martin Bastaguindeguy, marchant & hoste demou-  
» rant soubz les auventz en la paroisse de Saint Michel  
» estant conte et boursey luy et maistre Pierre Gaciere  
» menuisier ».

« Sensuivent les noms des confraires par A. B. C. »

Ce registre avait été fait pour contenir plus de deux mille noms. Les enlumineurs avaient préparé sur le recto et le verso des feuillets des colonnes de lettres majuscules superposées et alternativement rouges et bleues. Elles devaient servir d'entête à chaque prénom des confrères. L'alphabet destiné aux confrères est suivi de l'alphabet consacré aux confréresses, en tête duquel on lit :

« Sensuivent les noms de confréresses de la con-  
» frarie de M<sup>os</sup>r Saint Jacques fondée en leglise de  
» Saint Michel de Bourdeaulx ».

Au-dessous, d'une écriture plus récente, on lit :

« Ce present lyvre a este renouvelé les nons et sur-  
» nons des confraictz et confréresses de la confrarie  
» de Monsieur saint Jaques, de Guillemme Renaultz,  
» maistre fournier de Bourdeaulx et Anthoine Alesgre,  
» maistre sabatier, estant contrebourcyes en l'an mil  
» cinq cens quatre vingt et sept (1587) ».

C'est-à-dire, fait remarquer M. Jules Delpit, « que  
» probablement en 1587 le registre des hommes se  
» trouvant encombré, le scribe se servit du registre  
» des femmes, qui furent inscrites sur un autre. Ainsi  
» on peut constater l'existence d'au moins cinq regis-  
» tres. La confrérie existait avant 1405. Elle fit faire  
» au moins un nouveau registre en 1526, un autre en  
» 1587, un autre en 1603 et un cinquième et dernier en  
» 1675 ».

« Le système de la comptabilité pour le payement de



» la cotisation était assez facile à tenir, il paraît qu'il  
» suffisait de faire un petit rond chaque année, en  
» marge du nom des confrères. En 1587, sans doute,  
» les petits ronds ayant encombré les marges, on colla  
» sur chaque marge des bandes de parchemin blanc  
» sur lesquelles on put mettre encore des petits ronds  
» jusqu'en 1603.

» Parmi les noms qui subsistent, je n'ai pu trouver  
» à signaler que les suivants :

» Etienne père, fezeur de cuirasses, reçu en 1592.

» Simon Ribeyrau, armurier, reçu en 1526.

» Sthienne Tolose, librayre, reçu en 1526 ».

#### Registre de 1603.

De Laumoney et Vergnettes de 1603, comme le dit, avec juste raison, M. Jules Delpit, « il ne reste que le premier feuillet qui sert de frontispice au registre de 1675 ».

« L'an 1603, François Marceau et Jacques Labouret,  
» bourgeois et marchands étant *compte et boursier* de  
» la confrérie et N..... (le nom a été dégradé) étant  
» cleric, il fallut refaire le registre. Un enlumineur copia  
» plus ou moins exactement l'encadrement et la migna-  
» ture du frontispice du livre de 1526, ce que le nou-  
» veau scribe exprima par ces mots : « *La présente his-*  
» *toire faicte par les dits Marceau et Labouret* ».   
» Cependant la miniature de 1603 ne porte pas, comme  
» celle de 1526, le nom des donateurs ».

Quoique le miniaturiste ait cherché à copier exacte-  
ment l'encadrement et la miniature du frontispice du  
registre précédent, ce tableau, l'artiste de 1603 étant  
moins habile, est bien loin d'avoir la finesse et la beauté  
de celui de Laumoney de 1526.

Au-dessus de ce tableau, écrite en lettres rouges,



commence l'inscription suivante qui se termine au verso du même feuillet de parchemin :

« Ici est Laumonney et Vergnettes de la confrairie de  
» Monseigneur saint Jacques et les noms des confrai-  
» res et confrairesses de ladite confrairie fondée et  
» scituée en l'église Saint Michel de Bourdeaulx : Et  
» feust faict le present livre l'an mil six cens trois  
» estans compte et boursey François Marceau bour-  
» geois et marchand de Bourdeaulx et Jacques Labouret  
» aussi bourgeois et marchand dudit Bourdeaulx et  
» clerc..... confraire de ladite frairie monsieur  
» Saint Jacques (1) et la presente histoire faicte par  
» lesdictz Marceau et Labouret.

» Sensuivent les noms des confraires par A. B. C. ».

Sur ce registre, comme dans celui de 1526, les enlumineurs avaient dû préparer sur le recto et le verso des feuillets des colonnes de lettres majuscules superposées et alternativement rouges et bleues et qui devaient servir d'en-tête à chaque prénom des confrères.

Il est regrettable que cet Aumonney ait été détruit après la confection du registre de 1675, car sûrement, il nous aurait fourni d'utiles et précieux renseignements sur l'importance et la profession des confrères et des confréresses dont il donnait les noms.

#### Registre de 1675.

Le registre de 1675 se compose de 93 feuillets de parchemin et renferme les noms de plus de 1.600 confrères et confréresses.

Le scribe, Arnaud Boudat, après avoir détruit le livre

---

(1) D'après M. l'abbé Pardiac (*Revue de l'art chrétien*, VII, p. 263 et 264), au XIII<sup>e</sup> siècle, du temps de Joinville, Saint-Jacques était qualifié de Monseigneur et Beau Sire ; au XIV<sup>e</sup> siècle, il est appelé Baron, et au XVII<sup>e</sup> siècle il n'est plus qualifié que de Monsieur.



de 1603, se servit du frontispice de ce dernier pour en faire celui du nouveau registre.

Le contreboursier, Samson Pellé et son adjoint, Jean Maurous, tous deux maîtres boulangers, ne payèrent point les frais du nouveau et dernier registre, qui fut donné par « *certaines confraires* » dont les noms n'ont pas été conservés et transcrits par Arnaud Boudat, scribe de la confrérie.

Sur le recto du deuxième feuillet on lit la mention suivante :

« Au nom de Dieu a esté faict en present liure pour  
» mettre tous les confraires et confrairesses de la frai-  
» rie de saint Jacques renouuellé en la présente année  
» *mil six cens septante cinq*, estans en charge de con-  
» treboursier S<sup>rs</sup> Sanson Pellé et Jean Maurous, son  
» adjoint, tous deux M<sup>rs</sup> Boulangers de la paroisse de  
» Saint Michel, lequel liure a esté donné de presant  
» par certains confraires de lad<sup>e</sup> frairie et a este faict  
» par Arnaud Boudat, scribe de lad<sup>e</sup> frairie ».

Dans ce dernier registre, le système de la comptabilité, pour indiquer que les membres de la confrérie s'étaient acquittés de leur cotisation annuelle, diffère des autres. Au lieu d'un petit rond indicateur placé, chaque année, en marge du nom des confrères, comme dans *Laumoney* de 1526, le *contreboursier* ou son adjoint marquait le millésime de l'année à la suite du nom des confrères.

Ce scribe, fait remarquer M. Jules Delpit, « inscrivit  
» dans ce registre tous les noms des confrères qu'on  
» pouvait encore lire sur le registre de 1603, en sorte  
» que ce troisième registre contient les noms des con-  
» frères inscrits pendant une période de près de deux  
» siècles, c'est-à-dire de 1603 à 1789.

» Parmi tous ces noms, il y en a peu qui méritent de



- » fixer l'attention ; les plus remarquables sont les suivants :
- » 1° Jacques Biberon, maître sculpteur, reçu en 1689 ;
  - » 2° Pierre Sieuzard, maître graveur, a payé de 1673 à 1707 ;
  - » 3° Thomas Calandre, maître sur les vaisseaux, entra dans la confrérie en 1750, mais en se réservant le droit de n'accepter aucune des charges de la confrérie ;
  - » 4° Jean Saintericq, maître canautier, reçu en 1655 ;
  - » 5° Jean de Gourgues, maître couvreur, reçu en 1646.
- » On trouve dans le terrier de la confrérie une note datée du *règne* de ce Jean de Gourgues ».

### 3° SA SALLE DE RÉUNION

Les procès-verbaux des assemblées générales de la confrérie bordelaise de « Monseigneur Saint-Jacques » ayant été probablement détruits et n'ayant sous les yeux que le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juillet 1675, réunion qui eut lieu dans le clocher Saint-Michel, nous ne pouvons déduire de ce fait que toutes les réunions, depuis la fondation de cette importante confrérie, s'étaient tenues dans une des salles de cette tour. Cependant il est permis de supposer que ces réunions devaient avoir lieu dans une des dépendances de l'église Saint-Michel, ou bien chez l'un des principaux officiers de la confrérie.

### 4° SA CHAPELLE A L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE BORDEAUX

C'est probablement entre 1600 et 1612, que le cardinal François Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, octroya, à l'importante confrérie bordelaise



de « Monseigneur Saint-Jacques de Compostelle », fondée et établie à l'église Saint-Michel de Bordeaux, une des chapelles latérales de cette église. La chapelle désignée fut celle de Sainte-Apollonie, dont il changea le vocable en celui de Saint-Jacques le Majeur, vocable qu'elle conserve encore de nos jours.

Cet éminent et pieux prélat fit reconstruire à ses frais la voûte de cette chapelle dont la clef porte en relief ses armes et en consacra, le 29 avril 1612, l'autel, comme on a pu longtemps le lire sur l'étoffe qui enveloppait la pierre sacrée (1).

A gauche en entrant, on remarque un grand et haut retable du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, en bois de noyer sculpté et doré (V. planche III). Il s'élève en placage sur le nu du mur qu'il occupe entièrement jusqu'à la hauteur de l'entablement de l'autel et mesure neuf mètres environ de haut et cinq mètres de large dans le bas.

Il se compose de huit colonnes à chapiteaux corinthiens supportant une large et gracieuse corniche.

Au-dessus de l'entablement de l'autel sont placés quatre vases du plus élégant effet.

Un attique ayant au centre un tableau surmonté d'un grand et riche médaillon termine la partie élevée de ce retable.

Derrière le tabernacle, entre les colonnes de l'autel, se trouve placée une peinture du xvii<sup>e</sup> siècle, portant la date de 1632. Elle mesure 2 mètres de haut sur 1<sup>m</sup>50 de large et représente l'apothéose de saint Jacques le Majeur, patron de cette chapelle. Au bas de ce tableau figurent deux pèlerins agenouillés, la date de 1632 et

---

(1) M. l'abbé Corbin, *Saint-Michel de Bordeaux, Étude historique et archéologique*, p. 87.



les armoiries suivantes : D'azur à deux bourdons de pèlerin d'or et en sautoir, cantonné au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> d'une fleur de lis d'or et au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> d'une coquille d'argent. L'écusson sur lequel sont peintes ces armes est de forme ovale et surmonté d'une couronne de marquis (planche IV, n<sup>o</sup> 1).

Ce tableau est, probablement, un don de l'ancienne confrérie, car c'était une coutume généralement adoptée, par les anciennes corporations, d'offrir à leur chapelle l'image de leur saint protecteur et ces offrandes, jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, étaient toujours des travaux estimables et quelquefois des œuvres d'artistes illustres.

Dans la partie comprise entre les colonnes se développe un riche lambris sur lequel se détachent deux élégants et fins panneaux représentant l'Annonciation ; sur l'un, on remarque l'ange Gabriel et sur l'autre la Sainte Vierge agenouillée. Le fronton circulaire de chacun de ces panneaux est orné d'un joli et fin relief en bois doré composé d'une croix et de deux bourdons de pèlerin en sautoir auxquels sont attachées la gourde et une coquille Saint-Jacques. Dans le soubassement du retable d'élégants reliefs en bois doré représentent à gauche le mariage de la Vierge et à droite la Visitation.

L'attique ayant au centre une peinture du xvii<sup>e</sup> (?) siècle, se termine par un grand et beau médaillon doré représentant saint Jacques guerroyant à cheval contre les Sarrasins d'Espagne, non pendant sa vie mortelle, mais comme apparition au roi chrétien Ramire I<sup>er</sup>, pour lui donner la victoire sur Abdérame II, calife de Cordoue, à la bataille de Calvijo, l'an 845. L'apôtre tient d'une main l'épée du commandement, et, de l'autre, son étendard blanc, timbré d'une croix rouge.



Au centre du tombeau de l'autel, se détachant en relief, on remarque une grande et belle couronne de chêne, dans l'intérieur de laquelle sont placés en sautoir une épée à lame flamboyante et un bourdon de pèlerin, dans le haut une étoile et à droite et à gauche une coquille, le tout doré (planche IV, n° 2). A chacun des angles de cet autel sont sculptées en relief une belle tête d'ange et une grosse coquille de saint Jacques (planche V).

Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que ce bel et intéressant autel, de la fin du xvi<sup>e</sup> ou du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, a été fait spécialement pour la confrérie de Saint-Jacques de Compostelle établie dans l'église Saint-Michel de Bordeaux.

Au fond de la chapelle, au-dessous du vitrail, se trouve une intéressante statue du xvii<sup>e</sup> siècle représentant saint Jacques le Majeur en costume de pèlerin, tenant de la main droite le bourdon et de la gauche un livre fermé. Son chapeau à larges bords est garni de loin en loin de bourdons en sautoir que recouvre une large coquille. Cette statue, qui a un certain caractère, a, malheureusement, été repeinte de nos jours par M. Eugène Ramade; le socle, sur lequel elle repose, est moderne (planche IV, n° 3).

A droite de la chapelle se trouve la sépulture d'un riche confrère de Saint-Jacques. Cette pierre tombale, dont le bas est orné de bourdons de pèlerin en sautoir et d'une coquille Saint-Jacques, porte l'inscription suivante (1).

---

(1) Le Musée Lapidaire de Bordeaux possède la pierre tumulaire d'un boucher (?) ayant fait le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, ainsi que l'indiquent le bourdon de pèlerin et la coquille Saint-Jacques gravés sur cette dalle. Elle mesure 1 m. 40 de long sur 0 m. 65 de large et provient de l'ancien cimetière de Saint-Seurin de Bordeaux.



CETTE : SEPULTURE : APPARTIENT :  
A : S : JEAN : TEPRIEN : FILS :  
BOVRGEOIS :  
POVR : LVI : ET : SES : ENFANTS :  
A : PERPÉTUITÉ :

Cette pierre tumulaire nous fait supposer qu'après que le cardinal François de Sourdis eut assigné aux confrères de Saint-Jacques cette chapelle, ils y eurent droit de sépulture.

En terminant ce travail sur l'importante confrérie de Monseigneur Saint-Jacques de Compostelle, nous tenons à remercier particulièrement M. Dauby, curé de Saint-Michel de Bordeaux, pour l'amabilité avec laquelle il nous a donné l'autorisation de photographier l'autel Saint-Jacques de cette église.

Les photogravures qui illustrent cette notice sont dues aux clichés de notre sympathique et dévoué collègue, M. Th. Amtmann; nous lui renouvelons ici nos cordiaux remerciements.

---

#### APPENDICE

Nous croyons devoir donner en appendice à l'histoire de l'importante confrérie de M<sup>gr</sup> Saint-Jacques de Compostelle, fondée et établie à l'église Saint-Michel de Bordeaux, la description de plusieurs statuettes en jaïet ou en bronze représentant saint Jacques le Majeur en pèlerin. Ces figurines, qui ont été découvertes, à diverses époques, à Bordeaux et à Haux (Gironde), font partie des collections du Musée des Antiques de Bordeaux.



N<sup>o</sup> 1. *Statuette en jaïet.*

Cette petite statuette en jais, qui porte le n<sup>o</sup> 4215 de l'inventaire du Musée des antiques, date du xv<sup>e</sup> siècle. Elle a été découverte, le 15 octobre 1810, dans les fouilles des fondations du dépôt de Mendicité, rue Terre-Nègre, à Bordeaux. Elle mesure 0<sup>m</sup>07 de hauteur et montre le grand saint Jacques de Compostelle en costume de pèlerin. Le saint est représenté debout, tenant de la main droite le bourdon auquel est attachée l'aumonière ou escarcelle ou panetière et de la main gauche un livre fermé. Il est vêtu d'une robe lui descendant jusqu'à mi-jambes et d'un court manteau. Il est coiffé d'un chapeau à larges bords, relevé sur le devant pour montrer la coquille et a la gourde et le chapelet passés à la ceinture.

N<sup>o</sup> 2. *Statuette en jais.*

Cette petite statuette en jaïet, dont la tête manque, mesure 0<sup>m</sup>055 de hauteur. Elle a été découverte, en 1856, lors du défoncement de l'ancien cimetière de Saint-Michel à Bordeaux et date du xv<sup>e</sup> siècle. Elle représente, comme la précédente, le grand Santiago en habit de pèlerin, tenant le bourdon, la panetière, le livre et la gourde. Aux côtés de la statuette, à la hauteur de la ceinture, existent deux petits trous ronds qui servaient à fixer la figurine sur le vêtement du pèlerin.

N<sup>o</sup> 3. *Tête de statuette en jais.*

Cette jolie petite tête de pèlerin en jais a été découverte en août 1864, à Bordeaux, lors des fouilles de la maison qui fait l'angle des rues Castillon et Porte-Dijaux (1).

---

(1) Les anciens attribuaient des vertus surnaturelles au jaïet, comme



N° 4. *Statuette en bronze.*

Cette petite statuette de bronze, qui porte le n° 4087 de l'inventaire du Musée des Antiques de Bordeaux, mesure 0<sup>m</sup>045 de hauteur. Elle a été trouvée dans les déblais près de l'Hospice des aliénés de Bordeaux, cours Saint-Jean. Cette figurine représente saint Jacques de Compostelle, debout, en costume de pèlerin. Le saint tient, de la main droite, le bourdon auquel est attachée l'escarcelle et, de la main gauche, un livre fermé et la gourde. Il est vêtu d'une tunique lui descendant jusqu'à mi-jambes et d'un court manteau. Il est coiffé d'un chapeau relevé sur le devant pour montrer la coquille. Au dos de la statue se trouve une bélière qui servait à fixer l'objet aux vêtements.

N° 5. *Groupe de Saint-Jacques de Compostelle découvert à Haux (Gironde)*

Ce curieux groupe en bronze a été découvert en 1901, dans la commune de Haux (Gironde) enfermé dans une vieille muraille. Il mesure 0<sup>m</sup>,20 du sommet de la croix au bas de la plinthe, sur une largeur à la base de 0<sup>m</sup>,075.

Propriété du Musée de Bordeaux, il remonte à la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle et représente saint Jacques le Majeur ou de Compostelle.

Quoique d'une facture naïve et d'une valeur artistique fort médiocre, il est intéressant à cause des attributs représentés, dont un, croyons-nous, n'a jamais figuré parmi ceux donnés au grand Santiago.

---

par exemple de préserver de tout maléfice et du poison celui qui en portait sur lui; de chasser d'une maison les esprits et les fantômes, lorsqu'on en brûlait un peu dans le foyer, et de repousser, par le même moyen, les maladies épidémiques.



Le saint est représenté en pied, barbu, coiffé d'un chapeau à larges bords fortement relevé en avant sur le revers duquel on voit la coquille traditionnelle. Il a le bras droit passé autour du bourdon et tient de la main droite un chapelet rond. Sur la main et une partie du bras gauche repose un livre grand ouvert ; au-dessous du volume, on aperçoit, fixées à la ceinture, l'escarcelle et la gourde. Il est vêtu d'une ample tunique descendant jusqu'à mi-jambe et serrée à la taille par une ceinture. Ce vêtement, garni sur la poitrine d'une rangée de boutons, se termine dans le bas par un gros bourrelet. Un camail de pèlerin complète le costume du grand saint Jacques.

L'usure de la partie inférieure de ce petit monument ne nous permet pas de savoir si le saint était représenté pieds nus ou bien déchaux avec une simple semelle retenue par des liens au-dessus des chevilles ou bien chaussé.

Du gras du bras droit de l'apôtre part une grande croix avec crucifix. Cette croix, avec quelques marches à la partie inférieure, a les extrémités des branches palmées. A droite et à gauche, agenouillés à ses pieds, tête nue, deux pèlerins prient avec ferveur leur saint patron. Sur la plinthe qui termine ce groupe se trouvent gravées à la pointe les lettres suivantes séparées les unes des autres par des points :

S. I. B. E. O ou Q. R.

Initiales des mots qu'on peut composer ainsi :

« Sancte Jacobe Benedice eos qui rogant (?)  
» Saint Jacques bénissez ceux qui vous prient » (?)

Il est bien entendu que nous donnons cette interprétation sous toute réserve et pour ce qu'elle vaut.



Sur le derrière, et à la partie inférieure du monument, on lit, gravé à la pointe, le nom suivant :

M. BRISON

Sans doute le nom du donateur de cet objet pieux, offert par le zélé et fervent confrère au saint protecteur de sa confrérie.

Dans le bas, vers le milieu du soubassement, existe une grosse vis, de même métal, qui servait à fixer l'objet.

Faut-il voir dans la croix avec crucifix, portée par notre saint sur le bras droit, un nouvel attribut octroyé par l'auteur du bas-relief à Saint-Jacques le majeur, ou bien simplement une fantaisie de l'artiste ? Nous l'ignorons.

Voici d'après le Traité d'iconographie chrétienne de Mg<sup>r</sup> X. Barbier de Montault, les principaux attributs de Saint-Jacques le majeur :

« Saint-Jacques majeur : Armée de Maures qu'il met  
» en déroute dans une apparition, de là son surnom de  
» el Matamoro ; drapeau, parce qu'il entraîna les trou-  
» pes espagnoles à la victoire ; croix de Saint-Jacques  
» de la Spata, aiguisée en poignard et qui est l'insigne  
» de cet ordre militaire ; cheval, parce qu'il apparut  
» ainsi monté ; costume de pèlerin, coquilles, bour-  
» don, pèlerine, chapelet, escarcelle, en souvenir du  
» célèbre pèlerinage de Compostelle ; couteau, avec  
» lequel il aurait été égorgé (port. de Saint-Paul hors-  
» les-murs) ; croissant, parce qu'il repoussa les maho-  
» métans ; soldat, qu'il embrasse avant de mourir ; épée  
» de sa décollation ; compagnon, Saint-Christophe, parce  
» que sa fête tombe aussi le 25 juillet ; pendu, qu'il  
» soutient pour le préserver de la mort ; N. D. del Pilar,  
» dont il établit le culte. — V. fresq. du XII<sup>e</sup> siècle, à  
» Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) ».



Il ressort de l'examen et de la description que nous venons de faire, que ce curieux et intéressant petit bas-relief a dû appartenir au trésor d'une confrérie de de Sentjaquès établie, à l'époque de la Renaissance dans la paroisse de Haux (Gironde) endroit où il a été découvert, ou bien à Langoiran où existait un hospice de pèlerins, ou bien encore à La Grande-Sauve où s'organisaient, en pays bordelais et dans cette partie du diocèse de Bordeaux les pèlerinages pour Saint-Jacques de Compostelle. On sait, par les itinéraires déjà signalés, que les trois communes, citées ci-dessus, se trouvaient sur la voie de pèlerinage de Saint-Jacques de l'abbaye de la Grande-Sauve à Cap-Breton, port où les pèlerins s'embarquaient pour l'Espagne.

Ce groupe, destiné à être vissé sur le haut d'une hampe d bois, ainsi que l'indique la grosse vis située au-dessous de la plinthe, ornait-il le sommet de la bannière de la confrérie ou bien terminait-il le bourdon d'apparat que devaient tenir le comte, le syndic ou autres dignitaires de la confrérie, aux réunions solennelles, aux processions ou autres solennités religieuses, ou bien encore lors des obsèques et services funèbres des confrères ? Nous l'ignorons.

Rien dans les statuts des autres confréries de Sentjaquès, qui nous entourent, ne nous permet d'affirmer que ce bas-relief ait servi à l'ornementation soit de la bannière, soit du bourdon d'apparat ou de tout autre objet en usage dans la confrérie.

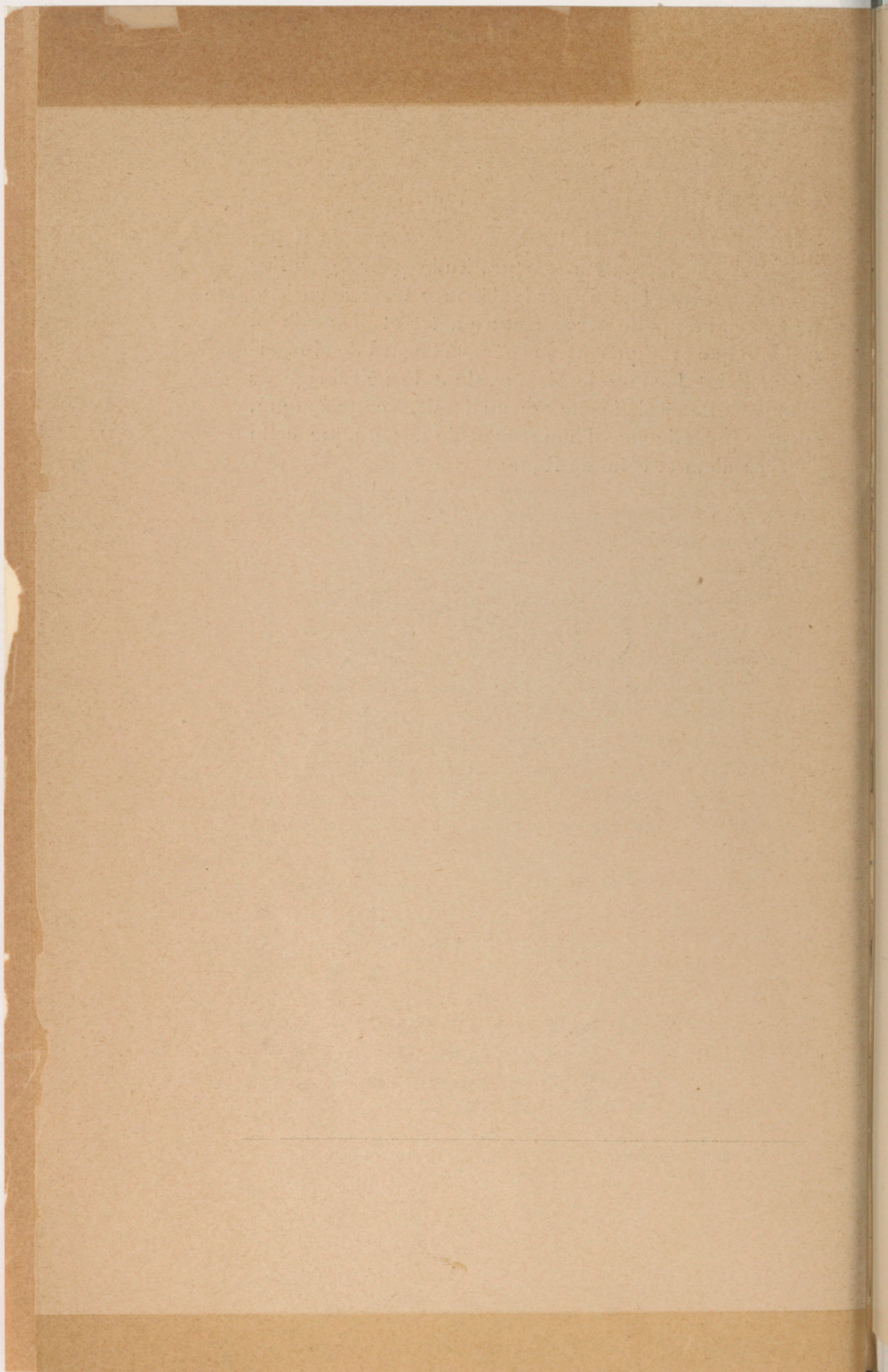
La découverte de cette statuette religieuse, enfermée dans une vieille muraille, semble indiquer qu'une main pieuse l'a cachée à cet endroit, pendant les guerres religieuses ou bien pendant la tourmente révolutionnaire, pour la soustraire à la profanation et la préserver d'une destruction certaine.



En terminant cette courte note, qu'il nous soit permis d'adresser ici, à M. l'abbé Frélaud, curé de Haux, l'expression de toute notre gratitude pour les utiles renseignements fournis sur la découverte de ce curieux groupe qui rappelle par sa facture naïve et pieuse la foi ardente que pratiquaient nos pères à l'égard de Monseigneur Saint-Jacques le Majeur, dont le pèlerinage de Compostelle en Galice ne reconnaissait, à cette époque, d'autre prééminence d'honneur et de dignité que celle de Jérusalem et celle de Rome.











Phototypie Ch. Chambon.

Cliché Th. Amtmann.

SAINT JACQUES LE MAJEUR

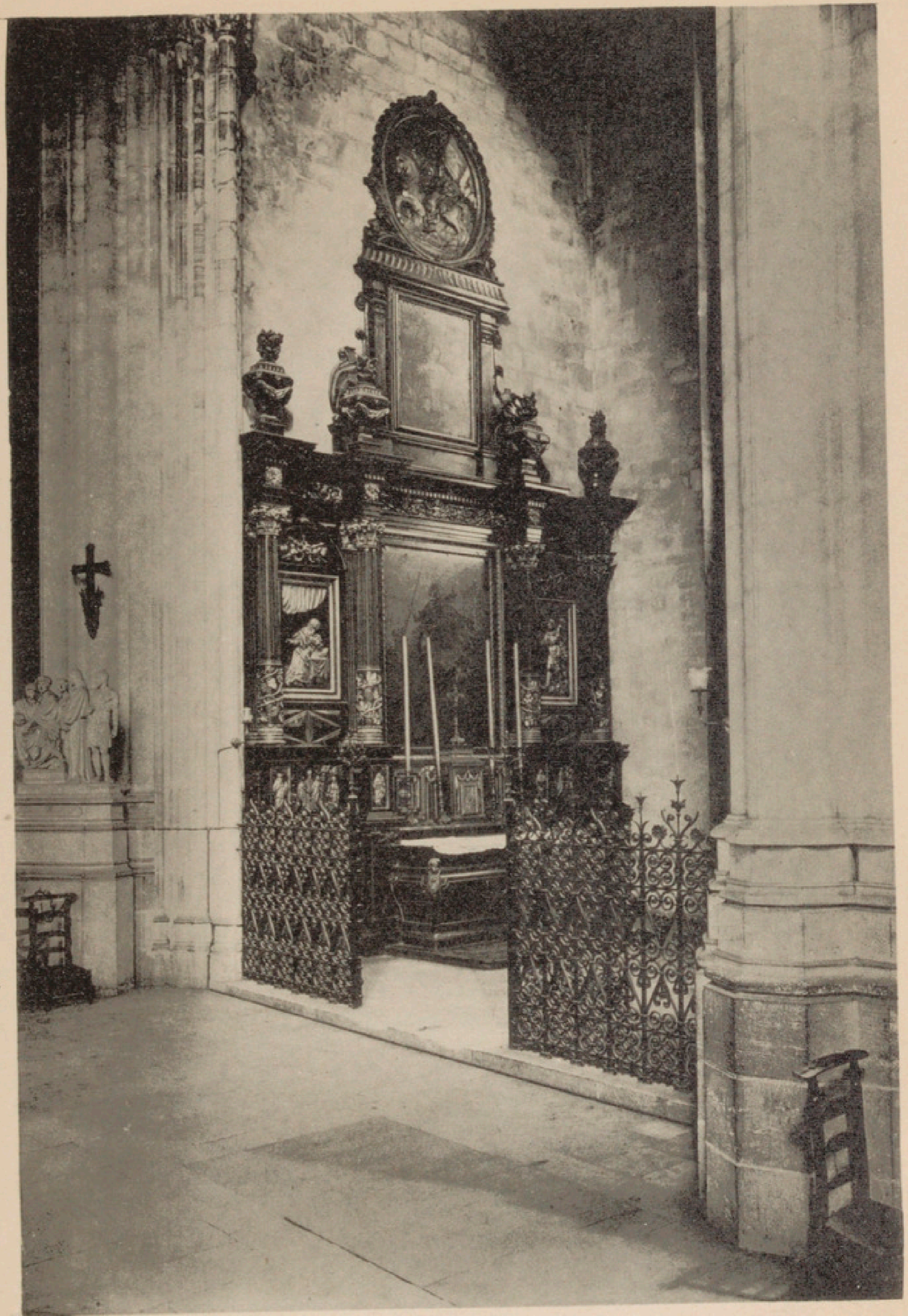
MINIATURE DU REGISTRE BORDELAIS DE 1526





MAISON DE LA VILLE DE BORDEAUX  
BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX





Phototypie Ch. Chambon.

Cliché Th. Amtmann.

RETABLE EN BOIS DE SAINT JACQUES LE MAJEUR

. XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

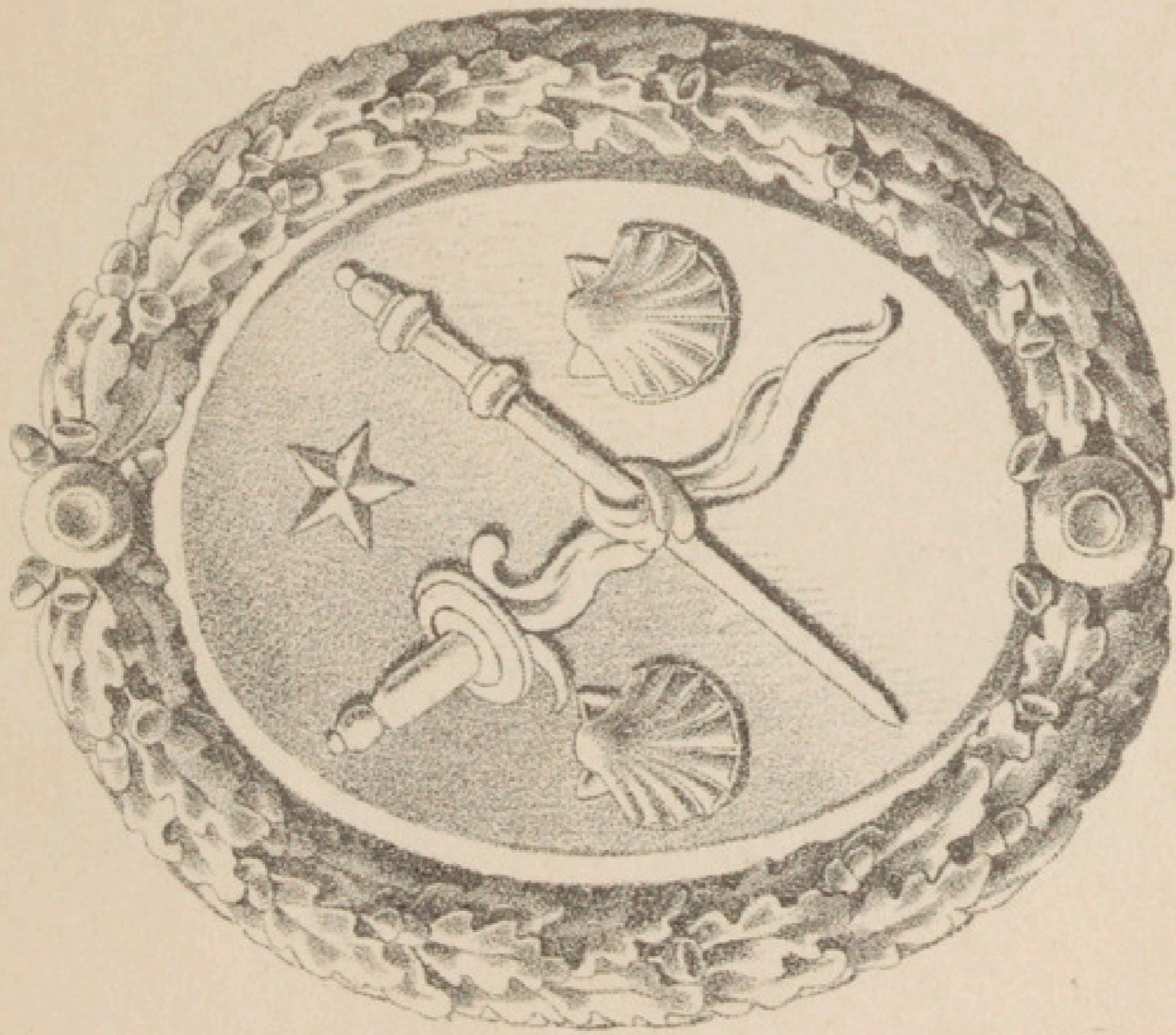
(Église Saint-Michel de Bordeaux).



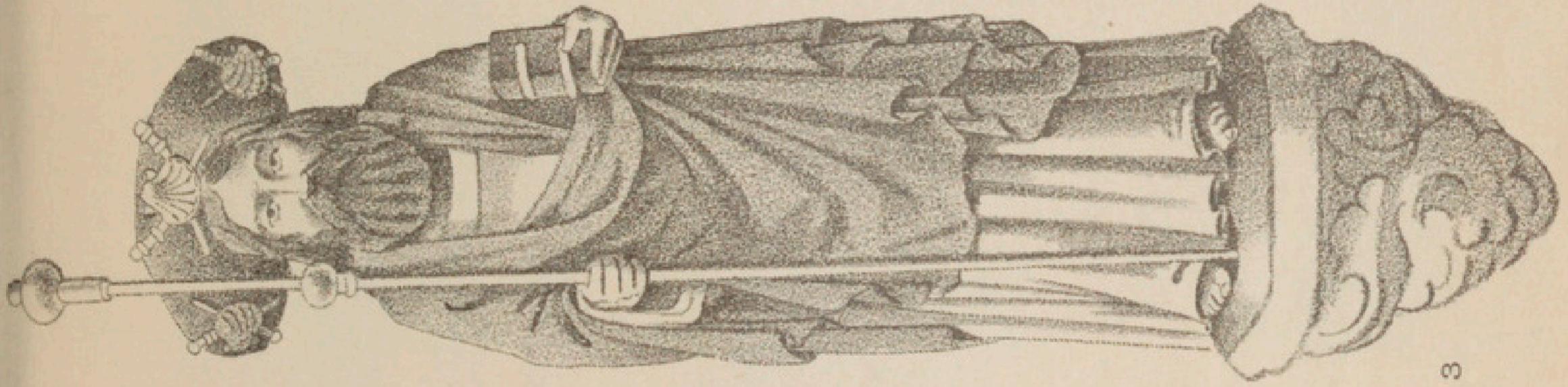


U. A. 12. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40.

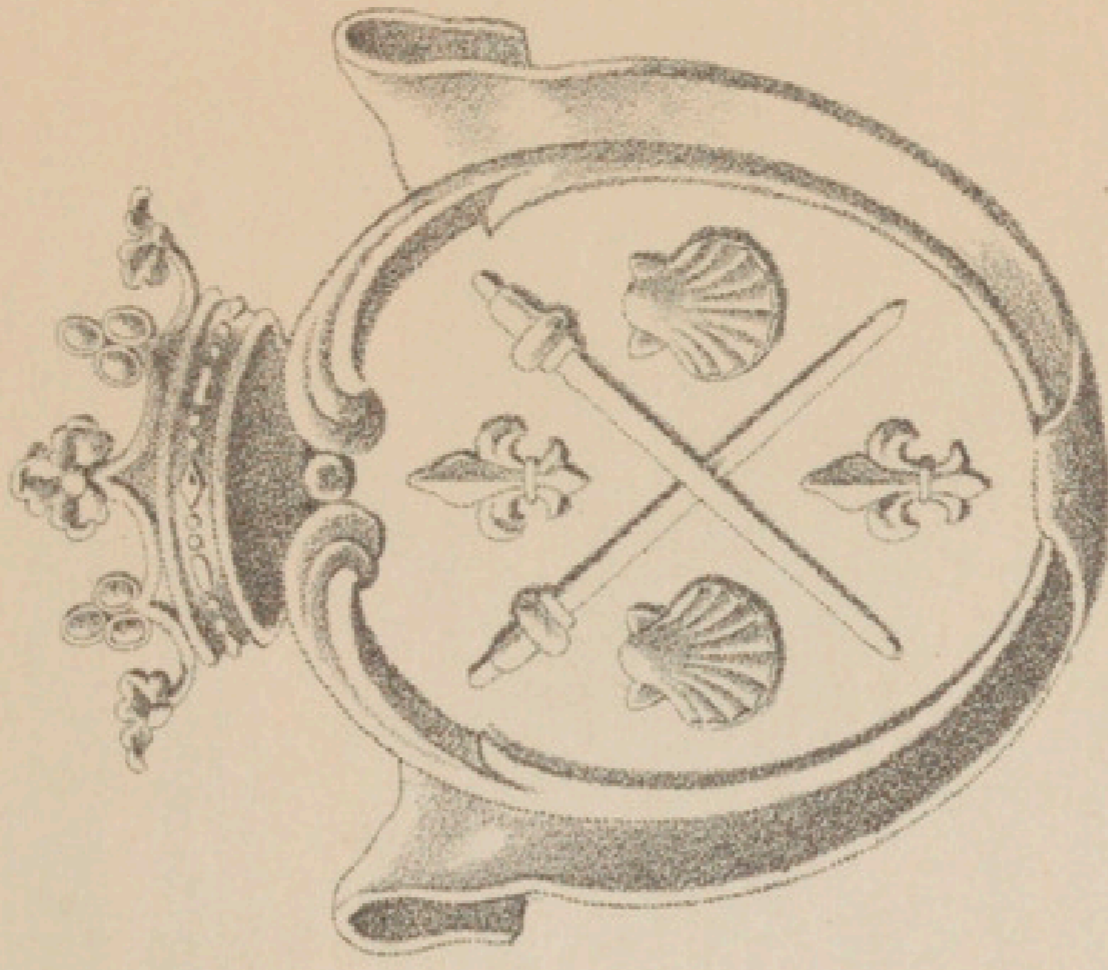




N° 2



N° 3



N° 1

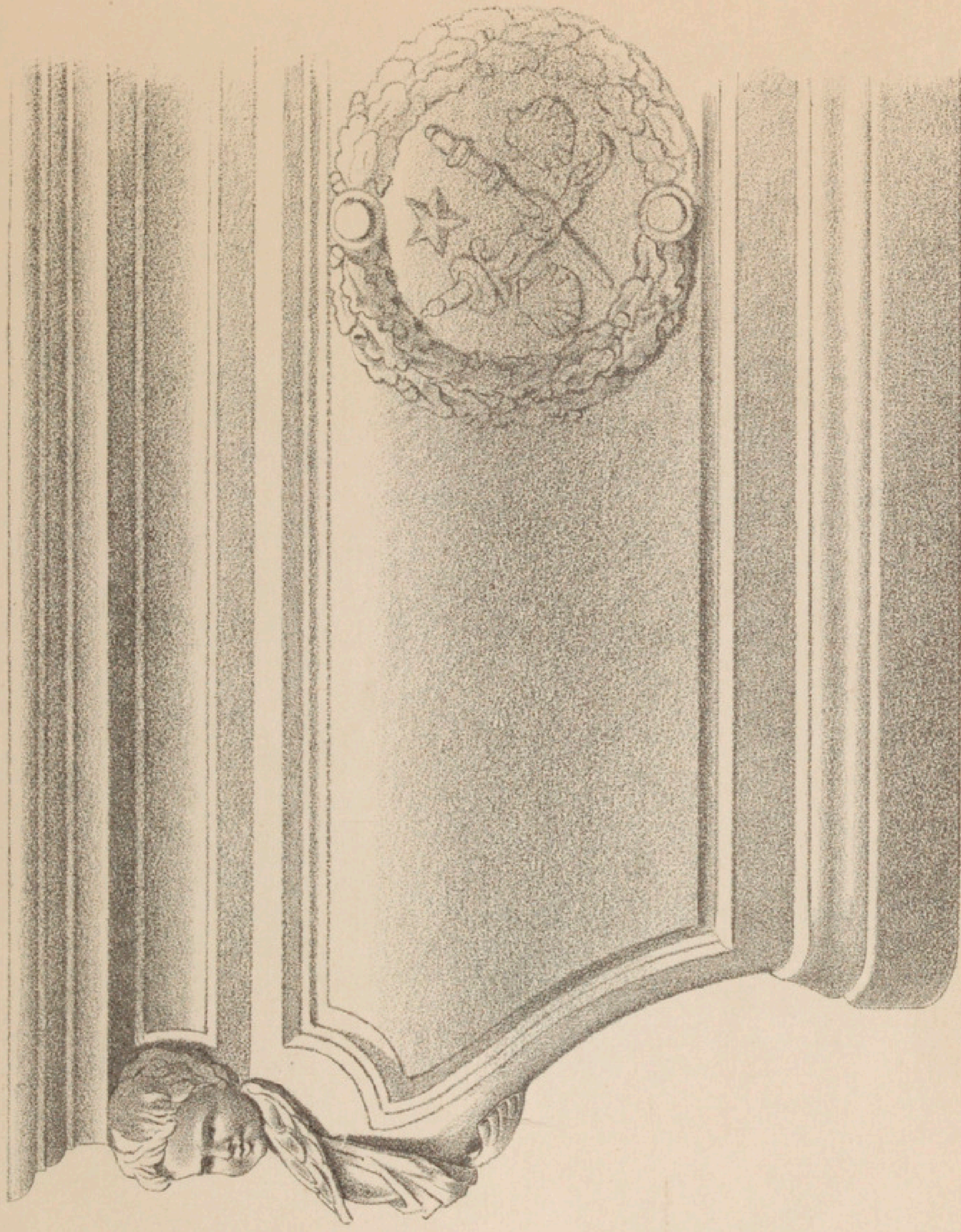
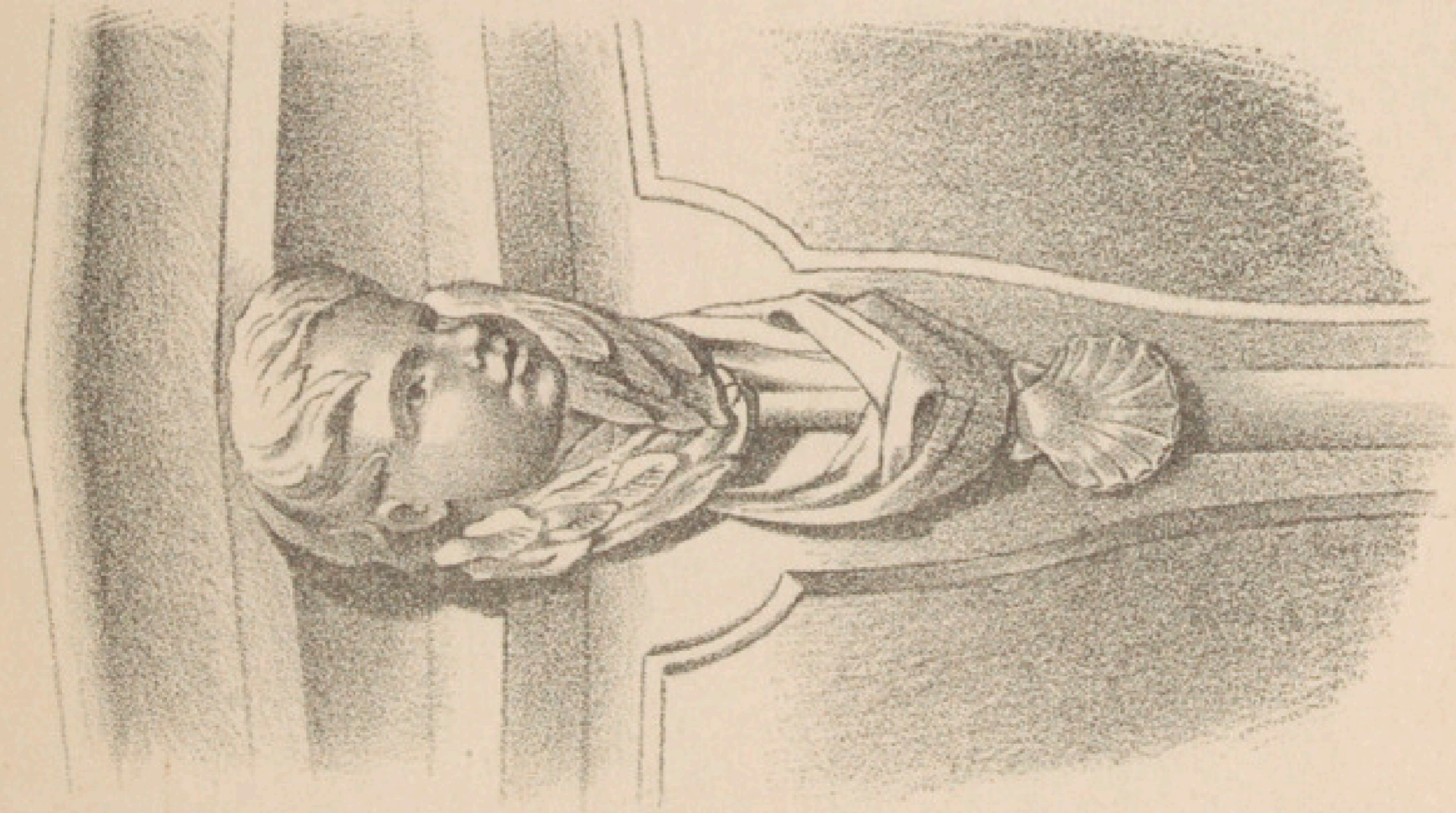
ARMOIRIES ET STATUE DE SAINT JACQUES LE MAJEUR

à l'Église Saint-Michel de Bordeaux









TOMBEAU DE L'AUTEL DE SAINT JACQUES LE MAJEUR

(Église Saint-Michel de Bordeaux)







